

Monsieur l'Orateur, s'il s'agit du traité désigné sous le nom de UKUSA, je réponds au député que nous n'y avons pas adhéré.

Le 24 mars, en séance du comité sur les prévisions budgétaires en général, j'ai posé au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie la question suivante—je cite un extrait du compte rendu du comité:

Existe-t-il au meilleur de votre connaissance, monsieur le ministre, une entente connue comme l'entente UK-USA qui toucherait aux activités de la Direction des communications du CNR.

M. DRURY: Il existe une entente, une entente de sécurité, qu'ont signée un certain nombre de pays dont le Canada et les États-Unis, mais ce n'est pas seulement une entente bilatérale.

M. BEATTY: Le Royaume-Uni en ferait-il aussi partie? Est-ce la raison du sigle UK-USA?

M. DRURY: C'est exact.

Et j'aimerais maintenant poser la question suivante à l'honorable député. Le Canada est-il signataire d'une entente avec d'autres pays concernant l'ancienne Direction des communications du CNR et connue sous le nom de traité UKUSA? Sommes-nous partie à une telle entente?

M. Sharp: C'est une question qui ne se rapporte pas aux activités du bureau du Conseil privé. Peut-être est-ce une question qu'on pourrait poser à un ministre qui a certaines responsabilités dans ce domaine. Je ne suis pas venu préparé, et je n'ai pas ici de fonctionnaire qui puisse me fournir ce renseignement.

M. Beatty: J'aimerais rappeler au ministre que c'est au premier ministre qu'a été posée la question sur le traité UKUSA, et que c'est lui qui y a répondu. Est-ce le premier ministre ou le ministre de la Science et de la Technologie qui a donné la réponse exacte? Je n'ai pas besoin de dire au premier ministre suppléant qu'en matière de défense nationale, c'est au niveau du bureau du premier ministre que se situe la dernière instance de responsabilité.

M. Sharp: Je dois reconnaître que le premier ministre est généralement responsable à titre de chef du gouvernement. Néanmoins, nous parlons en ce moment des prévisions budgétaires du bureau du Conseil privé, et la question du député ne concerne pas sa responsabilité à titre de responsable de ce bureau. Si le député me pose une question en tant que premier ministre suppléant, c'est-à-dire en tant que chef du gouvernement pour l'instant, c'est différent. Il faudra alors que je prenne note de la question. Mon collègue assis à côté de moi me dit que les deux réponses qui ont été données étaient correctes—mais qu'elles ne s'excluent pas mutuellement. Il y a peut-être une certaine confusion dans l'esprit du député. Mais il s'agit là d'une question qui pourrait fort bien être inscrite au Feuilleton, et à laquelle il serait possible de donner une réponse complète et précise, plutôt qu'une réponse au débotté lors d'une occasion comme celle-ci.

M. Beatty: Puis-je demander au premier ministre suppléant si le premier ministre ou lui-même serait prêt à nous communiquer une liste de chiffres indiquant le pourcentage d'augmentation ou de diminution annuelle du budget de la sécurité du Canada depuis l'entrée en fonction du premier ministre? Je ne demande pas la divulgation de ces montants.

M. Sharp: Je prends note de cette demande. Je crois que j'aimerais avoir quelques précisions sur la notion de sécu-

Les subsides

rité. Après tout, il y a des responsables qui s'occupent de sécurité dans tous les ministères, sécurité des documents, du personnel, et ainsi de suite. Si le député peut me donner une définition claire du renseignement qu'il cherche à obtenir, je serai ravi de tenter de le lui procurer.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour répondre à une question posée tout à l'heure à propos des coûts de certaines activités du bureau du Conseil privé. Cette année, les dépenses relatives au secrétariat pour la sécurité et les renseignements se sont élevées à \$135,000, les dépenses relatives au secrétariat pour la planification des mesures d'urgence, à \$91,000.

● (2050)

M. Abbott: Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir intervenir ce soir brièvement au cours de ce débat. Comme beaucoup d'autres, j'ai été très impressionné par l'intervention du premier ministre cet après-midi. Jour après jour, nous siégeons à la Chambre et nous entendons les propositions stupides de députés comme, par exemple, le député de Leeds qui s'obstine à poser des questions sur les installations de la résidence du premier ministre.

Le premier ministre est venu à la Chambre aujourd'hui, il a publiquement et longuement, comme il convenait, énuméré les installations mises à sa disposition par les contribuables, il a parlé des améliorations qu'il y a apportées et dont beaucoup sont dues à la générosité de Canadiens désireux de l'honorer, lui et les premiers ministres à venir, par exemple, en lui faisant don d'une piscine.

Une voix: Ils voudraient le retrouver dans la piscine.

Des voix: Oh, oh!

M. Abbott: Nous venons d'entendre des exclamations un peu fortes, monsieur le président, mais, finalement, tous les députés de ce côté-ci conviendront que rarement la loyale opposition de Sa Majesté n'a donné de riposte plus lamentable que celle que nous avons entendue cet après-midi lorsque le premier ministre s'est assis.

Des voix: Bravo!

M. Abbott: On a accusé le premier ministre tout à l'heure de ne pas oser venir à la Chambre pour se soumettre aux questions des députés et y répondre. Après avoir fait un discours très complet, qui a conquis presque tout le monde, il a écouté les chefs des partis d'opposition, comme il s'y était engagé; à peine avait-il quitté la Chambre que le député de Rocky Mountain a déclaré qu'il fuyait. Chacun sait qu'il faudrait quelqu'un d'autre que le député de Rocky Mountain pour faire fuir le premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. Abbott: Il importe de reconnaître que le premier ministre a fait un résumé des divers points qui étaient nécessaires pour pouvoir répondre au député de Leeds. Malheureusement, il s'est cru obligé de donner ce résumé en partie à cause des interventions incessantes du député, mais surtout, et à juste titre, pour répondre au fameux discours prononcé il n'y a pas si longtemps par le très honorable député de Prince-Albert, alors que ce dernier avait critiqué certaines dépenses pour l'amélioration de la résidence du premier ministre.